

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE QUARTIER FRAIS-MARAIS

<b>Date</b>	MERCREDI 13 DECEMBRE 2023
<b>Horaires</b>	19H00 – 21H00
<b>Lieu</b>	SALLE DES FETES – LA SOLITUDE

### I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M Hocine Mazy, adjoint délégué démocratie participative, politique de la ville, cohésion sociale, insertion des jeunes, médiation sociale souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et les prie de bien vouloir excuser l'absence de Khadija Ahantat adjointe déléguée aux quartiers « Frais-Marais » et « Carnot-Gare / La Clochette ».

A son tour M le Maire remercie les présents, et partage son constat d'évolution des conseils de quartier qui s'emparent de sujets à l'échelle de leur quartier et de la ville, qui deviennent experts et qui savent travailler ensemble. Plus particulièrement sur Frais-Marais, M le Maire rappelle qu'il s'agit d'un quartier vivant et dynamique où il y a encore de beaux projets à venir comme la maison de proximité. Enfin pour conclure, M le Maire présente Julien Nonnon le nouveau chargé de la démocratie locale qui succède à Bernadette Capelle dans l'accompagnement des conseils de quartier.

Avant de poursuivre, il est diffusé un message de Mme Khadija Ahantat qui a souhaité présenter ses excuses et malgré son absence saluer les personnes présentes. Enfin il est procédé à un tour de table, afin que chacun puisse se présenter, puis il fait état de la composition actuelle du conseil de quartier.

#### COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER FRAIS-MARAIS



	Par délibération	Actuellement
Membres « habitants »	10	9
Membres « association »	2	2
Membres « acteurs économiques »	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

##### Historique 2021-2022 :

##### 2022 :

- Intégration de 5 membres lors du renouvellement partiel du 30.11.22 sur les 6 postes à renouveler.

##### 2023 :

- 1 démission + 1 radiation
- 1 intégration

*Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale*

## II. ECHANGES AUTOUR DU DIAGNOSTIC DU QUARTIER

### DIAGNOSTIC DU QUARTIER PAR SON CONSEIL DE QUARTIER



#### Les atouts du quartier

- Le parc de la Templerie
- La future maison de proximité
- Le tissu associatif et les bénévoles très investis dans le quartier
- L'animation et la vie de quartier
- Le centre social
- Les écoles
- Le nouveau giratoire, place de Meaux
- Le projet en faveur de la biodiversité de la ligue de protection des oiseaux à côté de la Templerie
- La rénovation des logements prévue par Maisons et cité à la cité de la ferronnière
- Les feux pour réguler la circulation à la sortie de la cité Darcy
- La régulation du stationnement rue Jules Ferry avec pose de plots
- La cours oasis de l'école primaire de la Solitude
- La tournée d'été, qui touche entre 200 et 250 personnes
- La Maison France Service
- La poste communale
- La bibliothèque de quartier « La Berline »
- La maison de santé
- L'installation du cirque du nouvel an
- Les jardins familiaux

#### Les vigilances

- La possible suppression du terrain de foot route de Tournai
- La suppression du terrain de foot à la Templerie
- L'absence de trottoir et d'éclairage rue Marguerite de Flandre,
- La toiture de la cuisine de la salle des fêtes,
- La coupure de l'éclairage public à 23H00
- Les rodéos sauvages
- Le « zonage » des jeunes sur le quartier
- La vitesse excessive et le non respect du code de la route
- Le manque d'entretien de la voirie et des trottoirs
- Le manque de civisme et les dépôt sauvages.

Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

### 1. Les atouts du quartier

Lors des discussions sur les atouts du quartier il est plus particulièrement évoqué :

- La rénovation du parc de la Templerie qui était très attendue des habitants ;
  - ⇒ Si les réunions de concertation n'ont que peu mobilisé la population, elles ont toutefois permis de penser les nouveaux aménagements (barbecues, agrès sportifs...) que les habitants et associations s'approprient pleinement aujourd'hui.
- La future Maison de proximité qui va prochainement sortir de terre ;
  - ⇒ Il s'agit du 2<sup>e</sup> grand projet pour le quartier qui a été intégralement conçu et pensé en concertation avec la population en lien étroit avec l'architecte. Dès janvier, de nouveaux ateliers seront proposés pour poursuivre l'implication des habitants dans le projet et leur permettre notamment d'imaginer les modalités de fonctionnement du lieu.

M le Maire rappelle que ces deux grands projets, sont issus d'une grande concertation de la population qui avait à l'époque mobilisé de nombreuses personnes.

- Les écoles, où de nombreux parents ne se garent pas sur les places de parking devant l'école pour déposer leurs enfants ;
  - ⇒ Il est certainement nécessaire de faire de la pédagogie et de travailler la mobilité directement avec les enfants afin de re-favoriser les mobilités douces à proximité des écoles.
- La place de Meaux et le non-respect du marquage des places de parking et du sens de circulation ;
  - ⇒ Comme pour les écoles il faut faire de la pédagogie et aller à la rencontre des habitants pour rappeler les nouvelles règles de stationnement et de circulation

- La rénovation des logements de la Ferronnière ;
  - ⇒ Pour le moment Maisons & Cités mène des travaux à la Mouchonnière mais dès l'année prochaine se sera au tour de la Ferronnière. Dans ce genre de chantier d'amélioration de l'habitat, le plus difficile est de réussir à créer une légère vacance pour refaire les logements. Ainsi on déménage les familles au fur et à mesure que les travaux avancent pour à la fin réintégrer des nouvelles familles dans les derniers logements refaits. A la Ferronnière ce sont des travaux d'isolation et de changement de menuiserie qui sont prévus et ne sont donc pas financés dans le cadre de l'ERBM (Engagement pour le renouveau du bassin minier), ce qui ne change rien pour les habitants.
  
- La cours oasis que les enfants se sont pleinement approprié ;
  - ⇒ M le Maire précise que la réfection des cours oasis ne se fait que si l'école ciblée est moteur. Il ne s'agit pas de projet tout fait, mais bien d'une co-construction avec les écoles, les enfants et les parents.
  
- La tournée d'été pour laquelle il est constaté moins d'entrain de la part de la population ;
  - ⇒ Il faut peut-être revoir les modalités de l'événement et peut-être envisager une organisation intégralement prise en charge par le tissu associatif.
  
- La maison France services ;
  - ⇒ Les chiffres montrent qu'elle fonctionne de mieux en mieux.
  
- La maison de santé et le manque de médecins ;
  - ⇒ Il s'agit d'un problème national que l'on ne peut malheureusement résoudre à notre échelle, c'est un sujet que nous avons longuement évoqué lors du conseil de quartier Barlet-centre / Faubourg de Cambrai.

## 2. Les vigilances

Après avoir échangé autour des atouts du quartier, il est évoqué les points de vigilance et plus particulièrement :

- L'absence de trottoir et d'éclairage rue Marguerite de Flandre, qui rend le secteur dangereux notamment pour les collégiens ;
  - ⇒ La route appartient au département et il n'y a pas de rétrocession de prévue. Il faut que l'on puisse obtenir un engagement du département pour qu'il refasse la route pour que de notre côté nous puissions engager des travaux de trottoir et pour lesquels il y aura sûrement un peu de foncier à racheter le long des champs.
  
- La toiture de la salle des fêtes ;
  - ⇒ L'entreprise a très mal fait son travail et malheureusement cela prend un peu de temps, pour que les experts passent et que les assurances puissent agir. Les travaux devraient arriver et dans l'attente, nous avons baissé provisoirement le prix de location de la salle.

- La coupure de l'éclairage public à 23H00 ;
  - ⇒ Certes cela est contraignant, mais nous avons besoin de cette coupure qui permet de faire une économie de près d'un demi-million d'euros par an qui est aujourd'hui indispensable dans le budget de la collectivité. Sur la ville il y a 9000 points lumineux, l'objectif est de tous les passer en LED ce qui permet de faire 75% d'économie d'énergie et de plus éteindre la nuit. Cela va prendre plusieurs années, mais il va être proposé au conseil municipal de doubler le budget annuel dédié au changement des lampadaires afin d'aller le plus vite possible.
  
- Les rodéos sauvages ;
  - ⇒ On connaît les heures de rodéos qui sont transmises à la police pour qu'elle puisse intervenir plus efficacement. Par ailleurs quand on a un signalement précis du véhicule et du lieu où il se gare, on fait intervenir la police systématiquement.
  
- Le « zonage » des jeunes sur le quartier ;
  - ⇒ Bien souvent ce sont des jeunes qui travaillent qui se retrouvent pour partager un moment ensemble sur l'espace public qui appartient à tous. Certes cela peut être gênant pour les riverains, il faut engager un dialogue pour apprendre à mieux vivre ensemble.
  
- La vitesse excessive et le non-respect du code de la route ;
  - ⇒ Aujourd'hui la municipalité a posé plus de 100 systèmes de ralentissement dans toute la ville, c'est un sujet récurrent dans tous les quartiers et sur lequel nous avons une vigilance particulière.
  
- Le manque d'entretien de la voirie et des trottoirs ;
  - ⇒ A la Templerie, les trottoirs sont vieillissants, il y a une rétrocession en cours avec le bailleur pour que la ville puisse récupérer le foncier des trottoirs et ainsi faire les travaux nécessaires. Par ailleurs il semble intéressant que le conseil de quartier puisse travailler avec le service voirie sur l'état des routes afin d'avoir une vision globale des problèmes sur le quartier et mettre des rustines dans l'attente d'une réfection complète qui n'est pour le moment pas prévu au plan pluriannuel d'investissement. D'autre part il ne faut pas oublier tous les travaux effectués sous la voirie qui permettent de limiter les risques d'inondation et de ne pas revivre la catastrophe qu'a subie le quartier en 90.

Sur ce risque d'inondation, il est demandé si la ville peut intervenir auprès des agriculteurs qui rebouchent les fossés. Il est précisé que s'il y a des cas, il faut les signaler pour que Douaisis Agglo puisse intervenir.

- Le manque de civisme et les dépôts sauvages ;
  - ⇒ C'est aussi à cela que vont servir les caméras mobiles. Nous sommes dans l'attente des autorisations nécessaires de la part de l'état pour pouvoir les déployer sur les endroits qui posent problèmes.

### 3. Autres sujets

Au-delà des sujets présentés sur le diaporama, d'autres questions ont été posées tout au long des échanges.

- Est-ce que la cité minière est classée ? Si oui y-a-t-il une signalétique spécifique pour la mettre en valeur ?
  - ⇒ La cité est classée et d'ailleurs à Frais Marais c'est le seul endroit où l'on retrouve les 4 générations de l'habitat minier, les corons, les maisons d'ingénieurs, les cités jardin et la cité minière d'après-guerre. C'est effectivement une histoire qu'il faudrait mettre en valeur, ce sujet reste à travailler en lien avec le quartier de la Clochette, ou le sujet a également été évoqué en assemblée générale.
  
- N'y avait-il pas d'autres choses plus importantes pour le quartier que l'implantation du planétarium et d'Arkéos ?
  - ⇒ C'est un équipement qui sert à une échelle plus large que celle du quartier et qui est amené par Douaisis Agglo. Il faut y voir une opportunité de rayonnement et d'attractivité pour le quartier.
  
- Que peut faire la mairie pour l'installation de commerce dans le quartier ?
  - ⇒ La mairie n'a pas beaucoup d'influence sur ce sujet, mais quand on élargit un peu la focale on remarque qu'au final il y a pas mal de commerces à proximité. Par ailleurs, installer un commerce viable à Frais-Marais ce n'est pas simple, la mairie a expérimenté un marché de plein air, qui n'a malheureusement pas trouvé son public.
  
- Y-a-t-il la mise en place du dispositif de participation citoyenne de la police sur le quartier ?
  - ⇒ C'est un sujet sur lequel nous avons travaillé, mais malheureusement le changement de commissaire à plusieurs reprises ne nous a pas permis pour le moment de le mettre en place. Le quartier de Frais-Marais fait partie des secteurs que nous souhaiterions cibler pour ce dispositif.
  
- La ville vient de recevoir une 4<sup>e</sup> fleur aux villes fleuries, pourquoi le quartier n'est pas lui aussi fleuri ?
  - ⇒ Ville fleurie ne comptabilise pas que les fleurs pour faire son classement, mais tout l'ensemble de la végétation sur la ville les arbres, les parterres, les jardins des particuliers... D'ailleurs la cours oasis de l'école a participé à l'obtention de la 4<sup>e</sup> fleur. Toutefois nous pourrions regarder avec les services pour refleurir certains endroits abandonnés.

### III. OBJECTIFS 2024/2026 DU CONSEIL DE QUARTIER

Enfin pour terminer cette assemblée générale, il est présenté les objectifs 2024/2026 du conseil de quartier.



1

Etre acteur, force de proposition et relais des habitants.

2

Mieux faire connaître le conseil de quartier auprès des habitants.

3

Développer les interactions avec les autres conseils de quartier.

4

Concourir au déploiement du futur budget participatif.

*Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale*

A ce propos il est notamment précisé que le budget participatif que souhaite mettre en place la ville va en 2024 permettre aux conseils de quartier, conseil des séniors et conseil des enfants de faire des propositions de projets sur lesquels les habitants voteront. Un budget de 100.000€ est prévu pour la réalisation des projets et dès 2025 les habitants pourront eux même soumettre des projets.

Avant de conclure l'assemblée générale, M le Maire informe que sur le quartier il y a quelques changements sur les bureaux de vote et que pour la prochaine échéance électorale des Européennes certains habitants voteront dans un nouveau bureau de vote. Il est précisé que ces changements feront l'objet d'une large campagne d'information auprès des habitants concernés.

M le Maire remercie les conseillers de quartier pour leur investissement et clôt l'assemblée générale.